

PROCÈS-VERBAL

COMITÉ EXÉCUTIF DU LDAC

Lieu : Siège de Brot für die Welt (Bread for the World)
Caroline-Michaelis-Str.1, Berlin

Mercredi, 22 mai 2024

09h30 – 12h30

Président : Iván López Van der Veen

Vice-président.e.s : Vanya Vulperhorst, Juan Manuel Liria et Marc Ghiglia

Rapporteur.e.s (Secrétariat) : Alexandre Rodríguez et Manuela Iglesias

1. Bienvenue de la part de la Présidence et ouverture par le gouvernement allemand

Le Président du LDAC, M. Iván López, souhaite la bienvenue aux membres, observateurs, représentants de la DG MARE et chères délégations du Ghana, de Gambie, du Sénégal, de Mauritanie et de Madagascar, sans oublier le reste des experts invités.

Il annonce ensuite les procurations reçues :

| Membres de l'AG qui n'ont pu être présents : | Ils ont donné leur procuration à : |
|--|-------------------------------------|
| Sara Fröcklin (SSNC) | Béatrice Gorez (CFFA-CAPE) |
| Einar Bergur (ELDFA) | Aivaras Labanauskas (LLDFA) |
| Dominic Rihan (KFO) | Tim Heddema (DPFA) |
| Luis Vicente (ADAPI) | Edelmiro Ulloa (OPP3/OPNAPA/ACEMIX) |

Le Président annonce que le quorum nécessaire pour la prise de décisions, à savoir la moitié des membres présents et représentés plus un, est réuni. La liste complète des personnes présentes est disponible à l'**ANNEXE I** de ce procès-verbal.

Le Président donne ensuite la parole au représentant du gouvernement allemand, M. Bernd Söntgerath, Directeur adjoint à la pêche, qui effectue le discours d'ouverture disponible sur le lien suivant :

https://ldac.eu/images/Speaking_points_German_Federal_Ministry_Food_Agriculture_Bernd_S%C3%B6ntgerath.pdf

2. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté sans modifications ni commentaires.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Comité Exécutif (7 mars 2024)

Le procès-verbal de la précédente réunion du Comité exécutif, tenue à Madrid le 7 mars 2024, est adopté.

4. Présentation du travail de l'AECP en matière de pêche internationale et de lutte contre la pêche INDNR - M. Pedro Galache.

En guise d'introduction, une vidéo de Mme. Susan Steele, la Directrice de l'AECP/EFCA, est projetée, puisqu'elle n'a pas pu assister à ce Comité exécutif.

Puis le représentant de l'ACPE, M. Pedro Galache, prend la parole et présente le travail de l'Agence européenne de contrôle des pêches en matière de pêche internationale et de lutte contre la pêche INDNR, disponible à la consultation en suivant ce lien : https://ldac.eu/images/Presentaci%C3%B3n_EFCA_ExCom_P.Galache.pdf

La brochure informative concernant le projet PESCAO est aussi disponible pour téléchargement sur : https://ldac.eu/images/PESCAO_LEAFLET_2023-2024.pdf

Le Président remercie le représentant de l'AECF pour son intéressant exposé et pour la bonne coordination, la disponibilité et le dialogue avec l'Agence ; il précise que le LDAC enverra une proposition en vue de la célébration du 20^{ème} anniversaire de l'AECF pour l'année prochaine, en 2025.

5. Situation actuelle et demande d'adoption de documents de travail et avis des Groupes de travail du LDAC.

M. Alexandre Rodríguez, Secrétaire général, présente les lettres à soumettre à adoption, qui ont été circularisées avant la réunion auprès des membres du Comité exécutif :

- Projet de lettre inter-CC sur l'initiative « Les Pêcheurs du futur ». **ACTION : L'envoi de la lettre est approuvé.**

- Projet de lettre conjointe LDAC/NWWAC/PELAC demandant à la CE d'organiser un atelier sur la mise en place du nouveau Règlement de contrôle : après débat, les membres conviennent de l'**ACTION** suivante : Mme. **Vulperhorst** et M. **Daudu** rédigeront une nouvelle lettre sollicitant un agenda clair. Puis ils l'enverront au NWWAC et au PELAC qui indiqueront s'ils acceptent la nouvelle rédaction, à défaut de quoi le LDAC enverra sa propre missive à titre individuel.

- Projet de lettre conjointe LDAC / AFRIFISH-NET sur la négociation des futurs accords de pêche. M. Alexandre Rodríguez indique que la veille, des commentaires ont été transmis par M. Tim Heddema (DPFA) et M. Michel Goujon (ORTHONGEL). **ACTION convenue : refaire circuler le projet de lettre contenant les nouveaux commentaires pour approbation écrite des membres du Comité exécutif.**

6. Mise à jour des activités des Groupes de travail du LDAC :

6.1- Actions en cours :

• Groupe de travail 1 – ORGP thonières et thonidés

En l'absence de M. Michel Goujon, le Secrétaire général, M. Alexandre Rodríguez, résume la dernière réunion du Groupe de travail 1, puis détaille les questions sur lesquelles il va axer son travail au cours des prochains mois :

- ICCAT : rédaction d'un projet d'avis et travail sur les stocks d'espadon et de requins.

- CTOI : rédaction d'un projet d'avis, suivi des recommandations précédemment énoncées et poursuite du travail sur les DCP ; groupe de travail socioéconomique ; coopération avec le CCRUP au sujet de l'échange d'informations et de thématiques...

- WCPFC : suivi et éventuelle rédaction d'un avis sur la WCPFC, et étude des priorités de la CE en lien avec les thonidés tropicaux et les requins pour l'an prochain ; suivi des transbordements, lutte contre la pêche INDNR, couverture des observateurs, changement climatique...

- IATTC : identification des priorités et questions posées par la CE à aborder.

- ATLAFCO-COMHAFAT : poursuite de la collaboration (programme régional d'observateurs, par exemple).

• **Groupe de Travail 2 - Pêcheries de l'Atlantique Nord**

En l'absence du Président, M. Leduc, et du Vice-président, M. Heddema, c'est M. Iván López, le Président du LDAC, qui résume les questions qui vont faire l'objet du travail du Groupe 2 pour les mois à venir :

- NAFO : démarrage des travaux préparatoires en vue de rédiger un avis pour la réunion annuelle (Halifax, septembre 2025), incluant des questions comme : MSE ou évaluation des stratégies de gestion, possibilités annuelles de pêche de stocks commerciaux clés (COD, RED, GH, PRA...), mesures techniques, VME ou écosystèmes marins vulnérables, EBFM ou gestion écosystémique des pêches, changement climatique...

- NEAFC : les questions de gouvernance seront abordées (interactions avec les dispositions des états côtiers et participation des parties prenantes), passage en revue des résultats, coopération avec OSPAR/CIEM, EBFM, VME, AMP ou aires marines protégées / OECM ou autres mesures efficaces basées sur la défense de l'environnement, changement climatique...

- Forum Brexit Inter-AC : le LDAC continuera à participer à cette rencontre et sera présent à une réunion prévue pour fin août ou début septembre avec le SCF.

- Norvège : les questions relatives au commerce, à la gouvernance et à la durabilité seront abordées (élevage de saumon, neige arctique, crabe des neiges...)

- Accords bilatéraux et trilatéraux sur la pêche septentrionale : suivi de l'avancée des négociations avec le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande, les Îles Féroé et le Groenland.

- Autres ORGP : il a été envisagé d'élargir le cadre de travail de ce Groupe 2 à d'autres océans comme l'Océan Pacifique ou l'Océan Indien (NPFC, SPRFMO, SIOFA).

• **Groupe de Travail 4 - Accords bilatéraux de pêche avec les pays tiers :**

M. Julio Morón, le Président du LDAC, résume les affaires sur lesquelles porteront les travaux du GT4 dans les prochains mois :

- Situation et application des APPD : le LDAC rédigerait un avis contenant des informations de retour pour une évaluation rétrospective de l'UE et l'étude du MRAG sur les avantages et enjeux futurs pour les communautés côtières des pays tiers.

- Gestion halieutique des stocks de petits pélagiques partagés dans les pays d'Afrique occidentale : le travail tentera d'améliorer la qualité des évaluations scientifiques, l'approche régionale, la consolidation du rôle de la COPACE/CECAF, favoriser les projets financés par l'UE destinés à améliorer la gouvernance et le développement des capacités et faire face à la pêche INDNR, en particulier les flottes non-communautaires.

- Meilleure application de la dimension sociale dans les APPD : améliorer le contenu et l'application de la clause sociale, encourager l'adoption et la ratification d'instruments internationaux de sécurité en mer et la formation des pêcheurs (OIT-OMI-FAO).

- Partenariats avec la COMHAFAT/ATLAFCO et AFRIFISH-Net : progresser sur des actions comme le rôle des femmes dans la pêche, la dimension régionale des négociations des accords de pêche, la transparence des activités de pêche des flottes étrangères dans les états riverains, la pêche INDNR, les programmes régionaux d'observateurs, le conseil aux ORGP, etc.

- Investissements halieutiques de l'UE dans les pays tiers : développement d'un cadre juridique pour consolider le rôle des « sociétés mixtes » durables en matière d'approvisionnement alimentaire, de nutrition et de développement social et économique des communautés côtières.

• **Groupe de Travail 5 - Questions transversales**

M. Julio Daudu, le Président du GT5, expose les thématiques sur lesquelles son groupe de travail va se pencher au cours des prochains mois :

- Évaluation de la PCP : rédaction d'avis sur les questions de gouvernance, participation des parties prenantes et aspects extérieurs de la PCP.
 - Nouveau système de contrôle des pêches de l'UE : une rétroalimentation sur les nouveaux développements législatifs du contrôle pour les flottes extérieures sera fournie, de même que des recommandations pour améliorer l'application du Règlement INDNR révisé, en particulier l'application du dispositif IT-CATCH.
 - Lutte contre la pêche INDNR : élaboration d'avis spécifiques pour chaque pays en lien avec le système de cartons.
 - Gouvernance internationale des océans : participation à des réunions de consultation avec la DG MARE, le COFI de la FAO, l'ANUSP, le BBJN, la CBD, l'ISA, etc.
 - Mêmes règles pour tous / Level Playing Field : Commerce international avec la Chine et pêche INDNR et abus de travail de la part de sa flotte de grande pêche - analyser la réponse de la CE au conseil conjoint LDAC-MAC reçu en février 2024 et sélection des questions à traiter.
 - Questions de travail et sociales en lien avec la flottille de pêche lointaine : étroite collaboration avec le F-OCDE de l'UE en matière de sécurité maritime et formation des pêcheurs, travailleurs migrants, GT sociaux et possibilités de pêche, et développement d'un conseil d'initiative propre sur les aspects relatifs aux abus aux droits humains et du travail en mer et à terre (travail forcé, diligence raisonnable, traçabilité complète de la FVC, ...).
- Impact du changement climatique pour la pêche lointaine : travail de motivation engagé en mai 2024 - rédaction d'un rapport contenant des recommandations et d'un projet de conseil qui sera abordé dans le cadre d'un Groupe de réflexion (juin-juillet).
- Activités minières dans les eaux profondes de haute mer et impacts pour la pêche lointaine. Le LDAC dirigera ces activités de conseil.

6.2- Présentations des Président.e.s et Vice-président.e.s élus à la tête des Groupes de travail

M. Iván López, Président du LDAC, résume la liste des Président.e.s et Vice-président.e.s élu.e.s et leur demandent de se présenter brièvement.

Voici la composition actuelle pour les 3 prochaines années (1^{er} juin 2024 - 31 mai 2027) :

GT1 :

Présidente : Anne-France Mattlet (Europêche Tuna Group)

Vice-président : Louis Lambrechts (WWF Europe)

GT2

Président : Emil Remisz (NAPO)

Vice-président : Tim Heddema (DPA)

GT4 :

Présidente : Béatrice Gorez (CFFA-CAPE)

Vice-présidente : Ángela Cortina (OPNAPA)

GT5 :

Président : Julien Daudu (EJF)

Vice-président : Daniel Voces (Europêche)

6.3- Proposition à débattre : élargissement des ORGP dans la zone LDAC

Le Président, M. Iván López, rappelle la proposition de voir le LDAC suivre et formuler des avis et recommandations sur un plus grand nombre d'ORGP que ce qu'il fait actuellement (NAFO, ICCAT, CTOI, WCPFC, NEAFC).

Il propose donc d'inclure les ORGP suivantes :

- Pacifique Nord (NPFC) et Sud (SPRFMO), essentiellement intéressants pour la flotte pélagique (GT2). Ces questions étaient par le passé dévolues au GT3, désormais disparu, et aucun suivi n'a été fait depuis lors.
- Océan Indien : SIOFA et éventuellement SWIOFC.
- Antarctique : CCAMLR.

L'idée d'assurer un suivi des ORGP, bien avant la rédaction d'avis complets, est d'apporter une réponse aux questions spécifiques que peuvent poser à notre Conseil les négociateurs de la Commission européenne.

D'où le fait que la proposition du Président du LDAC, et du Président du GT2, vise à restructurer le cadre spatial et matériel du GT2 pour assumer une partie de ce travail. Il propose de commencer pour la période 2024-2025 par un exercice pilote avec les ORGP suivantes :

- NPFC : Commission de pêche du Pacifique Nord
 - SPRFMO : Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud
- Il resterait à débattre ultérieurement d'autres ORGP comme la SIOFA ou la CCAMLR.

ACTION : il est décidé d'**approuver cette proposition d'inclure la NPFC et la SPRFMO dans le cadre de travail et à l'agenda du prochain Groupe de travail 2.**

De plus, le Président du LDAC, M. López, réitère sa proposition de création d'un forum Inter-CC avec la DG MARE, comme celui qui existe avec le Brexit pour les négociations bilatérales et multilatérales avec les pays de l'Atlantique nord-est (Norvège, Islande, Îles Féroé...), ce pourquoi il faudrait transférer certaines questions actuellement confiées au GT2 et ajouter d'autres Conseils consultatifs (CC) intéressés (NWWAC, NSAC, PELAC). Il estime que cela sera propice à une meilleure coordination entre tous les acteurs concernés (représentants de la DG MARE et membres communs de différents CC), puisque cela signifierait d'optimiser à la fois le temps et les ressources de tous. Il précise que le point consacré à Svalbard resterait en principe géré par le GT2.

Par ailleurs, il rappelle, au sujet de la demande de conseil scientifique et technique de l'UE au CIEM et au CSTEP, que le Secrétariat du LDAC travaille de concert avec celui du NSAC et un petit groupe de rédaction afin de dresser une proposition visant à améliorer la participation des Conseils consultatifs en termes de formulation et configuration des demandes de conseil scientifique au CIEM à travers la Commission européenne.

Ainsi, il suggère d'envoyer une lettre conjointe NSAC-LDAC pour travailler sur un projet de directives vouées à articuler les contributions des Conseils consultatifs à travers la CE pour la formulation de demandes de conseil non récurrentes au CIEM et l'éventuelle création d'un Groupe de réflexion (FG) spécifique.

ACTION : **préparer et diffuser un projet de lettre inter-CC sur la participation des Conseils consultatifs à la demande de conseil scientifique au CIEM et informer ponctuellement des avancements réalisés sur cette question lors des prochaines réunions.**

7. Rapport concernant la situation des partenariats et collaborations :

- 7.1. FAO**
- 7.2. COMHAFAT/ATLAFCO**

7.3. AFRIFISH-NET

Cette question n'a pas pu être abordée par manque de temps.

8. Commentaires au sujet du travail Inter-CC

M. Alexandre Rodríguez, Secrétaire général, réalise une présentation résumée du travail effectué au sein du groupe Inter-CC.

Cet exposé résumé fait partie d'une présentation spécifique et peut être consulté (diapositives 10 à 15) en cliquant sur ce lien : https://ldac.eu/images/LDAC_Presentation_ExCom_22.05.2024.pdf

9. AUTRES QUESTIONS D'INTÉRÊT ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, le Président du LDAC, M. Iván López, lève la séance en remerciant les intervenants pour la qualité des présentations réalisées ; les membres et observateurs pour leur assistance et leur participation ; le Secrétariat du LDAC pour son travail technique, organisationnel, de coordination logistique et de préparation des documents de travail ; les ingénieurs du son et l'équipe des interprètes simultanés pour la grande qualité de leur travail.

La séance est levée.

**ANNEXE I : Liste des personnes présentes
Comité Exécutif du Conseil Consultatif Régional de Pêche Lointaine
Berlin, 22 mai 2024 ; 9h30-12h30**

Membres

1. Iván López. AGARBA/CEPESCA
2. Béatrice Gorez. CFFA-CAPE
3. Francisco Mari. Bread for the World
4. Vanya Vulperhorst. OCEANA
5. Aivaras Labanauskas. Lithuanian Long Distance Fisheries Association
6. Edelmiro Ulloa. OPP3/OPNAPA/ACEMIX
7. Raúl García. WWF
8. Javier Garat. CEPESCA
9. Emil Remisz. High Seas Fish Producers Organization
10. Iris Ziegler. Seas at Risk
11. Juan Manuel Trujillo. ETF
12. Despina Symons. EBCD
13. Peter Breckling. DHV/DFV

Président.e.s et Vice-président.e.s des GT

14. Julien Daudu. EJF
15. Julio Morón. OPAGAC
16. Tim Heddema. Dutch Pelagic Fisheries Association

17. Daniel Voces. EUROPÊCHE
18. Anne-France Mattlet. EUROPÊCHE
19. Louis Lambrechts. WFF

OBSERVATEURS

20. José Beltrán. OPP-7 Burela
21. Pedro Galache. EFCA
22. Barbara Pilz. EJF
23. Christine Xu. Aquatic Life Institute
24. Yobana Bermúdez. CONXEMAR
25. Janne Posti. CONXEMAR
26. David Troncoso. ANASCO
27. José Ramón Fontán. ANEPAT
28. Bernd Söntgerath. Ministère fédéral de l'alimentation et l'agriculture (BMEL)
29. Ana Sedenko. Ministère de l'agriculture de la République de Lituanie
30. Dawda Foday Saine. CAOPA
31. Gaoussou Gueye. CAOPA
32. Nana Kweigyah. CaFGOAG
33. Barbacar Sarr. CAOPA
34. Francisco Xavier Cobas. Universidad de Vigo
35. Diénaba Beye. Consultant juridique international
36. Eida Ahmed El Heiba. CAOPA
37. Lala Ranaivomanana. Experte juridique CAOPA
38. Laura Sánchez Hernández. SGP MAPAMA, Espagne

SECRETARIAT LDAC

39. Alexandre Rodríguez. LDAC
40. Manuela Iglesias. LDAC